



Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Rapport financier

20 25

Bilan au 31.12.2025

en CHF	Précision chiffre annexe	2025	2024
ACTIFS			
Liquidités	1	4 243 313.50	4 648 336.01
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	255 178.55	295 728.40
./. Du croire		(13 106.76)	(14 787.56)
Autres créances	2	197 857.45	126 672.55
./. Du croire sur autres créances		-	(1 866.00)
Impôt anticipé		4 302.95	4 250.25
Dépôts		304.25	612.75
Actifs de régularisation	3	534 960.57	301 039.98
Actifs circulants		5 222 810.51	5 359 986.38
Immobilisations corporelles			
	4a		
- Mobilier et installations		2 075.23	3 246.79
- Infrastructure et informatique	4a	236 714.75	311 668.52
- Aménagements		2.00	2.00
- Terrains		3.00	1.00
Immobilisations financières			
	4b		
- Portefeuille de titres et métaux précieux		1 001 059.00	977 473.00
- Garanties de loyers		22 739.78	30 742.78
Actifs immobilisés		1 262 593.76	1 323 134.09
TOTAL ACTIFS		6 485 404.27	6 683 120.47
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	277 503.33	367 321.64
Dettes financières à court terme	6	-	-
Passifs de régularisation	7	337 738.55	489 993.34
Provision à court terme	8	88 607.93	194 870.04
Capitaux de tiers à court terme		703 849.81	1 052 185.02
Dettes financières à long terme	9	-	-
Capitaux de tiers à long terme		-	-
Capital des fonds		1 108 725.66	1 046 356.87
Capital des fonds	10	1 108 725.66	1 046 356.87
Capital de base		172 821.96	172 821.96
Capital lié		361 073.75	357 623.00
Capital libre		4 138 933.09	4 054 133.62
Capital de l'organisation	11	4 672 828.80	4 584 578.58
TOTAL PASSIFS		6 485 404.27	6 683 120.47

Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2025	2024
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		1 424 942.17	1 581 674.88
Ventes de marchandises		125 378.22	93 318.20
Produits de prestations de services		1 957 894.20	1 820 487.37
Contributions des pouvoirs publics		3 441 262.55	3 192 883.38
Contributions d'œuvres d'entraide		38 581.60	62 300.70
Produits d'exploitation	12	6 988 058.74	6 750 664.53
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(91 154.01)	(383 600.26)
Achats de marchandises	14	(638.65)	(1 250.60)
Prestations, aide matérielle	14	(156 547.44)	(188 073.70)
Charges de personnel	13	(5 647 214.42)	(5 756 374.75)
Autres charges d'exploitation	16	(1 170 627.27)	(1 164 688.38)
Charges d'exploitation		(7 066 181.79)	(7 493 987.69)
Résultat d'exploitation		(78 123.05)	(743 323.16)
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(192 378.33)	(185 534.63)
Résultat financier	17	29 932.94	75 018.30
Résultat exceptionnel	18	391 187.45	(178 527.40)
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		150 619.01	(1 032 366.89)
Dotations au capital des fonds	20	(112 093.76)	(165 638.14)
Prélèvements au capital des fonds	20	49 724.97	49 051.06
Résultat avant variation du capital de l'organisation		88 250.22	(1 148 953.97)
Dotations au capital de l'organisation	20	(459 038.08)	(441 067.50)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	350 000.00	1 240 000.00
Résultat de l'exercice		(20 787.86)	(350 021.47)

Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de la Croix-Rouge vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2025	2024
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	88 250.22	(1 148 953.97)
Variation du capital des fonds		62 368.79	116 587.08
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		192 378.33	185 534.63
- Aménagements/terrains		0.00	0.00
Attribution/(dissolution) de ducroire		(1 680.80)	(1 005.57)
(Plus-value) / moins-value sur les titres	17	(23 586.00)	(68 065.20)
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		40 549.85	(74 536.55)
(Augmentation) / diminution dépôts		308.50	532.60
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		(52.70)	1 156.95
(Augmentation) / diminution stocks		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution autres créances		(73 050.90)	(124 806.55)
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		(233 920.59)	152 517.61
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		(89 818.31)	(40 356.99)
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		(152 254.79)	323 416.50
Augmentation / (diminution) provision à court terme		(106 262.11)	(47 951.91)
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	(296 770.51)	(725 931.37)
(Investissements) / désinvestissements placements financiers		8 003.00	(30.68)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles	4a	(116 253.00)	(203 292.70)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	(2.00)	0.00
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	(108 252.00)	(203 323.38)
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme		0.00	0.00
Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme		0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		0.00	0.00
Total flux financiers	19	(405 022.51)	(929 254.76)
Disponibilités au 1er janvier		4 648 336.01	5 577 590.77
Disponibilités au 31 décembre		4 243 313.50	4 648 336.01
Variation des disponibilités	19	(405 022.51)	(929 254.76)

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Etat au 01.01.2025	Résultat de l'exercice	Allocation	Utilisation	Etat au 31.12.2025
Capital des fonds affectés						
	- Fonds affectés jeunesse	43 131.61				43 131.61
	- Fonds affectés aide à la famille	347 138.80		2 200.00		349 338.80
	- Fonds affectés travaux	73 307.15				73 307.15
	- Fonds affectés informatique	23 706.97			(23 706.97)	(0.00)
	- Fonds affectés social et bénévolat	293 378.25		11 000.00	(11 149.69)	293 228.56
	- Fonds affectés péréquation réseau L	19 383.40			(1 445.97)	17 937.43
	- Fonds affectés demande individuelle	108 471.12		44 200.00	(3 000.00)	149 671.12
	- Fonds affectés péréquation UPPEC	45 000.44			(10 422.34)	34 578.10
	- Fonds affecté péréquation FAJE GEM	92 839.13		54 693.76		147 532.89
	Total Capital des fonds affectés	1 046 356.87		112 093.76	(49 724.97)	1 108 725.66
Capital de l'organisation						
	Capital de base	172 821.96				172 821.96
	- Fonds liés support	38 384.00				38 384.00
	- Fonds liés fondations	1 668.60				5 119.35
	- Fonds liés structure CRV	4 330.40		3 450.75		4 330.40
	- Fonds liés Croix-Rouge suisse	213 240.00				213 240.00
	- Fonds lié PSY Ukraine	100 000.00				100 000.00
	Capital lié	357 623.00				361 073.75
	Capital libre	4 054 133.62	(20 787.86)	455 587.33	(350 000.00)	4 138 933.09
	Total Capital de l'organisation	4 584 578.58	(20 787.86)	459 038.08	(350 000.00)	4 672 828.80

Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 21, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation.

Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HéviVA)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Association pour la Santé et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec (ASSTSAS)
- Sodimet SA

Bilan

1) Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice.

2) Créances résultant de livraisons, de prestations et autres créances :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures de prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année, ainsi que des soldes en faveur de l'institution. Les autres créances sont composées de montants à recevoir des organismes sociaux, pour CHF 197'857.45.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 534'960.57 (CHF 301'039.98 en 2024) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2025 dont CHF 131'486.47 (CHF 209'907.27 en 2024) de la part de collectivités publiques et CHF 25'822.20 (CHF 23'032.60 en 2024) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Il comprend également la restitution des contributions des années 2023 et 2024 pour un montant total de CHF 325'969.38. En effet, suite à une erreur dans l'application de la méthodologie de présentation des chiffres, lesdits décomptes ont été rectifiés. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2026 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2025.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Dès 2023, notre nouvel ERP calcule automatiquement les amortissements depuis la date d'acquisition. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau et informatique	3 ans
Aménagements et terrains	sur la base des baux à loyer

Tableau des immobilisations

Les investissements pour des projets inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure Informatique	Véhicule	Aménagements Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2025	415 715.35	2 283 517.50	38 024.85	1 232 546.50	3 969 804.20
Investissements 2025	0.00	116 253.00	0.00	2.00	116 255.00
Valeur brute au 31.12.2025	415 715.35	2 399 770.50	38 024.85	1 232 548.50	4 086 059.20
Fonds d'amortissement au 01.01.2025	412 468.56	1 971 848.98	38 024.85	1 232 543.50	3 654 885.89
Amortissements 2025	1 171.56	191 206.77	0.00	0.00	192 378.33
Fonds d'amortissement au 31.12.2025	413 640.12	2 163 055.75	38 024.85	1 232 543.50	3 847 264.22
Valeur nette au 01.01.2025	3 246.79	311 668.52	0.00	3.00	314 918.31
Valeur nette au 31.12.2025	2 075.23	236 714.75	0.00	5.00	238 794.98

Les investissements informatiques se montent à CHF 116'253.00 (CHF 203'292.70 en 2024) dont CHF 191'206.77 amortis à fin 2025 (CHF 182'505.08 en 2024).

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie Les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière : CHF 1'177'000.00 au 31.12.2024
CHF 1'112'500.00 au 31.12.2025

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature le 8 juin 2016, date de l'inscription au Registre foncier. La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains. Deux autres terrains, sis à Bassins et Le Vaud, ont été légués à la Croix-Rouge vaudoise. L'ensemble des terrains a fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire

4b) **Immobilisations financières :**

Un montant de CHF 22'739.78 (CHF 30'742.78 en 2024) est bloqué sur des comptes de garantie de loyers. Suite à la libération des locaux d'Yverdon et de Nyon, les garanties de loyer ont été entièrement restituées par les gérances.

Un investissement dans des titres pour un montant de CHF 997'215.10 a été effectué lors de l'exercice 2021. Au 31 décembre 2025, sa valeur boursière inscrite au bilan se monte à CHF 1'001'059.00.

5) **Dettes à court terme :**

Ce montant se compose de charges de fournisseurs à payer pour CHF 228'140.45 (CHF 283'654.87 en 2024) (dont des charges à payer envers les organismes sociaux pour un montant de CHF 820.67) ainsi que d'une subvention à rembourser en faveur de la DGEJ UPAS de CHF 48'542.21 (CHF 83'666.77 en 2024).

6) **Dettes financières à court terme :**

En 2025, il n'a pas été nécessaire d'avoir recours à une ligne de crédit ou autres prêts.

7) **Passifs de régularisation :**

Le passif de régularisation comporte les factures de prestations de formation facturées en 2025 pour des cours qui débiteront en 2026 d'un montant de CHF 0.00 (CHF 33'270.00 en 2024), des frais provisionnés pour l'audit des comptes 2025 pour CHF 18'100.00 (CHF 17'000.00 en 2024), d'une redevance 2025 pour les cours PDSB pour un montant de CHF 6'814.50 en faveur de l'ASSTSAS. Le solde de CHF 312'824.05 (CHF 426'850.34 en 2024) étant des charges d'exploitation à payer ainsi que diverses subventions encore à rembourser de l'exercice 2025. La variation des passifs de régularisation et notamment les factures de prestations s'explique par l'amélioration de leur gestion (facturation et paiement), réduisant ainsi le montant à cheval sur deux périodes au 31 décembre 2025.

8) **Provision à court terme :**

La provision pour heures supplémentaires et vacances a diminué de CHF 34'663.79 (CHF 26'851.53 au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, cette provision représente un montant de CHF 88'607.93 (CHF 123'271.72 en 2024). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

9) **Dettes financières à long terme :**

Au 31 décembre 2025, il n'y a pas de dettes financières à long terme ni au 31 décembre 2024.

10) **Capital des fonds :**

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) **Capital de l'organisation :**

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation.

Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre. Le capital libre comprend un fonds en faveur de l'Ukraine, de CHF 100'000.00 et qui n'a pas été utilisé. Il pourrait en résulter un risque de remboursement de ce montant.

Compte d'exploitation

¹²⁾ Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 20.39 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (23.43 % en 2024) dont 3.52 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse
- de 29.81 % relatif à la facturation de ses prestations (28.35 % en 2024)
- de 49.25 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (47.30 % en 2024)
- et le solde de 0.55 % relatif aux produits des œuvres d'entraide et de la Croix-Rouge suisse (0.92 % en 2024).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2025	2024
Dons		475 611.09	347 384.81
Campagnes de recherche de fonds		246 069.70	222 018.57
Cotisations annuelles (membres)		687 017.05	803 526.50
Cotisations sur prestations		11 220.00	7 170.00
Legs et héritage		5 024.33	201 575.00
Total		1 424 942.17	1 581 674.88
Dont revenus à affectation limitée		112 093.76	165 638.14
Dont revenus à affectation libre		1 312 848.41	1 416 036.74

Produits de prestations de services - ventes marchandises	en CHF	2025	2024
Social et Bénévolat		512 800.30	482 023.93
Formation		841 444.05	772 613.15
Aide aux Familles		597 925.73	541 336.32
Ventes de marchandises		125 378.22	93 318.20
Divers prestations administratives		5 724.12	24 513.97
Total		2 083 272.42	1 913 805.57

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2025	2024
Communes		501 977.49	541 759.99
Canton		2 484 442.06	2 178 085.39
Confédération (y.c. LAVS art. 101 bis)		454 843.00	473 038.00
Total		3 441 262.55	3 192 883.38

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2025	2024
Croix-Rouge suisse		38 581.60	62 300.70
Autres œuvres d'entraide		-	-
Total		38 581.60	62 300.70

Total des produits d'exploitation		6 988 058.74	6 750 664.53
--	--	---------------------	---------------------

13) Charges du personnel :

Les charges du personnel comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'institution (y.c. les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées aux Statuts du personnel.

Les activités de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le Service d'aide et d'accompagnement ainsi que le Service des transports. La valorisation de ces activités, à un tarif horaire de CHF 28.00 représente un montant de CHF 756'476.00 (CHF 646'436.00 en 2024).

		2025	2024
Heures bénévoles	heures	27 017	23 087
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.-	en CHF	756 476	646 436

L'ensemble du Comité de la Croix-Rouge vaudoise a une activité bénévole sans aucune rémunération. Cela inclut également les fonctions de Président et de Vice-présidente. La valorisation des heures à un taux horaire n'a pas été quantifiée ni incorporée dans le tableau ci-dessus. Au vu du fait qu'une seule personne est chargée de la gestion, la Croix-Rouge vaudoise renonce à indiquer sa rémunération conformément à Swiss GAAP RPC 21/45.

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs et les collaboratrices de la Croix-Rouge vaudoise sont assuré.e.s contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier (fondation inscrite au registre du commerce de la prévoyance professionnelle, no d'enregistrement AVS 3400). Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employé.e.s versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

	2025	2024
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	¹⁾ Estimé à 112.6%	¹⁾ 109.4%
Avantage économique de la CRV	aucun	aucun
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales	CHF 387'642.70	CHF 388'063.10

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier, a approuvé les comptes annuels 2024, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2025 AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier n'étaient pas encore disponibles.

¹⁾ S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation BCV 2^{ème} pilier, applique un tarif net sans participation aux excédents.

14) Charges sur prestations :

Les charges sur prestations comprennent les coûts des marchandises CHF 638.65 (CHF 1'250.60 en 2024) et des prestations de tiers y compris l'aide matérielle CHF 156'547.44 (CHF 188'073.70 en 2024), permettant d'offrir des prestations au bénéficiaires de la Croix Rouge vaudoise tout en répondant aux exigences de qualité qu'elle s'est fixée. Les dépenses se distinguent par des prestations ponctuelles qui s'élèvent à CHF 54'003.76 (CHF 45'252.92 en 2024) et des prestations dédiées à des activités précises, par secteurs, comme suit :

◦ Social & Bénévolat

Afin de maintenir une aide directe aux enfants défavorisés du canton de Vaud, en 2024, la Croix-Rouge vaudoise a créé le Fonds Enfance Vaud. Au total, c'est un montant de CHF 20'828.80 (CHF 51'688.25 en 2024) qui a été reversé en faveur des enfants, grâce aux dons reçus et à l'utilisation de réserves ainsi qu'à la participation de la Fondation Pierre Mercier, de la Banque Cantonale Vaudoise et de la Fondation Dr A. Fischer.

◦ Formation

Le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2025 de CHF 32'176.28 (CHF 48'571.33 en 2024). La variation d'une année à l'autre, se justifie par l'achat de différents fascicules et matériel pédagogique destinés aux formations.

◦ Garderie Les Koalas

Enfin, la garderie « Les Koalas », sis chemin du Muveran 11, accueille des enfants dès 18 mois jusqu'au début de l'école obligatoire. Avec une capacité d'accueil de 22 places et propose également des places d'accueil d'urgence. C'est ainsi que les charges de marchandises et de prestations de tiers s'élèvent à CHF 49'538.60 (CHF 42'561.20 en 2024).

Suite à une réflexion stratégique, la Croix Rouge vaudoise a décidé de se séparer de ce secteur au 31 décembre 2025. La garderie « Les Koalas » a été transféré dans son ensemble à la Ville de Lausanne, dont la structure est gérée par la Fondation Crèche de Lausanne.

15) Charges pour dons et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour les adhésions. En 2025, il a été décidé de ne pas procéder à une campagne de prospection et de transférer la gestion des membres à la Croix Rouge suisse, ceci afin de réduire les coûts d'administration. C'est ainsi que le coût pour la gestion administrative des fonds s'élève à CHF 24'283.15, contrairement à l'année 2024 dont l'investissement, y compris les frais de campagnes de prospection, s'élevait à CHF 309'815.90.

Conjointement, et ce depuis 2017, la Croix-Rouge vaudoise réalise des mailings en collaboration avec le Service « Kundenberatung » de la Croix-Rouge suisse. Durant l'exercice, cinq publipostages ont été expédiés.

Les charges 2025 présentent un montant de CHF 66'870.86 (CHF 73'784.36 en 2024).

16) Autres charges d'exploitation

◦ Frais des locaux

Les frais de locaux sont composés des locations et des charges y relatives de la Croix-Rouge vaudoise sur les sites de Lausanne, et Aigle pour un montant de CHF 631'936.49 (CHF 717'463.71 en 2024). La baisse des charges de locaux se justifie par la résiliation des locaux d'Yverdon et Nyon.

◦ Frais d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. La Croix-Rouge vaudoise verse une prime de 5.63 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2025, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs.trices est de 391'202.55 (409'119.80 en 2024).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

En 2025, diverses promotions ont été menées pour des prestations du bénévolat, d'aide à la famille, et de la formation.

◦ Autres frais d'exploitation

La Croix-Rouge vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre de personnes habitant dans le canton de Vaud.

En 2025, cette dernière est de CHF 26'854.25 (CHF 25'918.16 en 2024), des cotisations pour CHF 4'248.18 (CHF 11'855.45 en 2024) à diverses associations poursuivant des buts similaires, ainsi que des coûts de migration des données de notre partenaire de campagne de fond à la Croix Rouge suisse de CHF 3'243.00 (CHF 0.00 en 2024)

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 80'669.96 (CHF 106'281.12 en 2024), aux frais d'organisation de l'Assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 11'436.95 (CHF 13'592.24 en 2024 y.c. les frais d'envois), aux honoraires de tiers pour CHF 103'306.00 (41'259.05 en 2024). La hausse s'explique par des prestations externes pour le bouclage 2025 pour CHF 50'000.- ainsi qu'une certification EduQua pour CHF 6'442.75. Le solde d'un total de CHF 185'868.78 (CHF 165'430.07 en 2024) correspond à la maintenance, aux interventions sur le réseau informatique et à la location des serveurs,

¹⁷⁾ Résultat financier :

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 5'947.21 (CHF 5'190.35 en 2024).

Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 12'294.15 (CHF 12'143.45 en 2024).

Le portefeuille de titres de la Croix-Rouge vaudoise a fluctué positivement de CHF 23'586.00 (CHF 68'065.20 en 2024).

¹⁸⁾ Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de CHF 391'187.45 (CHF 178'527.40 en 2024) se compose principalement de produits pour CHF 146'093.82 (CHF 191'805.77 en 2024) et de charges pour CHF 82'920.02 (CHF 370'283.42 en 2024) imputables à une autre période, ainsi que la restitution des contributions des années 2023 et 2024 pour un montant total de CHF 325'969.38.

¹⁹⁾ Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2025 de CHF 296'770.51 (CHF 725'931.38 en 2024).

Le flux d'activité d'investissement a été négatif en 2025 de CHF 108'252.00 (négatif de CHF 203'323.38 en 2024) et celui provenant de l'activité de financement a été neutre en 2025 de CHF 0.00 (neutre de CHF 0.00 en 2024).

La variation globale des liquidités a été négative de CHF 405'022.51 (négatif de CHF 929'254.76 en 2024).

²⁰⁾ Tableau de variation du capital :

La perte de l'exercice est de CHF 20'787.86 (perte de CHF 350'021.47 en 2024).

Des prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 49'724.97 (CHF 49'051.06 en 2024), sur les fonds liés de CHF 0.00 (CHF 354'360.37 en 2024) et sur les fonds libres de CHF 350'000.00 (CHF 885'639.63 en 2024).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 112'093.76 (CHF 165'638.14 en 2024), de CHF 0.00 (CHF 0.00 en 2024) pour les fonds liés et de CHF 455'587.33 (CHF 441'067.50 en 2024) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé & Aide aux Familles, Social & Bénévolat ainsi que l'Administration.

Informations complémentaires

Contrats de location :

	Total Engagements
Locaux (jusqu'à prochaine échéance de bail en 2030)	2'059'740.00
Leasing véhicule (jusqu'à fin de contrat)	11'341.25

Événements postérieurs à la date du bilan :

Nous ne rapportons aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2025.

Charges administratives :

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de projets ou de prestations	en CHF	2025	2024
Total		5 356 426.50	5 410 256.81

Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2025	2024
Total		301 653.23	636 283.38

Charges administratives	en CHF	2025	2024
Total		1 600 389.59	1 632 982.13

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de la,

CROIX-ROUGE VAUDOISE, Association de la Croix-Rouge suisse, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la CROIX-ROUGE VAUDOISE, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport annuel ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.



La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Morges, le 1^{er} mai 2026

Fidacor SA

	
S. Del Sordo	V. Kappeler
Expert-réviseur agréé	Experte-réviseur agréée Réviseur responsable

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement tableau de variation du capital et annexe)

Je fais un don



**Depuis 135 ans, la Croix-Rouge vaudoise
accompagne, soutient et tisse des liens
dans tout le canton.**

Croix-Rouge vaudoise
Rue Beau-Séjour 9-13
CH - 1003 Lausanne
Tél. +41 (0)21 340 00 70
info@croixrougevaudoise.ch
www.croixrougevaudoise.ch